



Bulletin des Amis

de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LE TEMPLE II—CONSTRUCTION RELIGIOSO - HUMANITAIRE.

CHAPITRE VI

L'HUMANITARISME. (suite)

...De Maistre, qui vit et prévit tant de choses, ne l'ignorait point. Il en avertit Alexandre Ier dans un mémoire qu'il lui adressa en 1816. Il y dit : «Il y a très certainement, selon toutes les apparences, des sociétés proprement dites, organisées pour la destruction de tous les trônes et de tous les autels».

Il ajoutait que les juifs tiraient un grand parti de ces sociétés.

En 1860, l'heure parut venue de se mettre résolument à l'œuvre. Le juif Crémieux, Grand-Maître du suprême Conseil du Rite Ecossais, inaugura publiquement *l'Alliance-Israélite-Universelle* fondée deux ans auparavant. Elle eut bientôt fait de se rattacher de nombreuses sociétés répandues dans le monde entier et de non moins nombreux journaux de tous titres et de toutes couleurs qu'elle soudoya dans toute l'Europe.

Un an après cette inauguration, les *Archives Israélites* saluaient pour un avenir prochain: "une Jérusalem de nouvel ordre, saintement assise entre l'Orient et l'Occident, qui doit se substituer à la double cité des Césars et des Papes", en d'autres termes, l'hégémonie juive s'établissant dans le monde entier sur les ruines de toutes les puissances politiques et religieuses. Cette hégémonie, Crémieux l'appelait dans *l'Alliance* «un messianisme des nouveaux jours», et il ajoutait «Je ne m'en cache pas, depuis une longue suite d'années, je n'ai nourri d'autre pensée que l'avenir de cette œuvre». "L'*Alliance-Israélite-Universelle* commence à peine et déjà son influence se fait sentir au loin... Elle ne s'arrête pas à notre culte seul, elle s'adresse à tous les cultes. *Elle veut pénétrer dans toutes les religions comme elle*

pénètre dans toutes les contrées". «Faire tomber les barrières qui séparent ce qui doit se réunir un jour : Voilà, Messieurs, la belle, la grande mission de notre Alliance-Israélite-Universelle... Marchons fermes et résolus dans la voie qui nous est tracée, j'appelle à notre association nos frères de tous les cultes».

Cinq ans plus tard, en 1866, elles se félicitaient en ces termes des succès déjà obtenus : «Comme les temps sont enfin venus où les faits s'empressent de répondre aux paroles, *le plus vaste, le plus merveilleux des Temples*, un Temple, dont les pierres sont vivantes et douées de la pensée, s'élève pour recevoir dans son élastique enceinte, sous la bannière à jamais sacrée de la **raison et de la philosophie**, tout ce que le genre humain renferme dans son sein de généreux, *d'hostile au mystère* et à l'ignorance, de vrais fils de la lumière et de la liberté. Ce temple abritera donc la religion juive qui survit à tout et que rien n'ébranle : *religion élargie et digne de l'humanité tout entière*. C'est de la France que par l'idée libératrice, l'idée qui fusionne toutes les croyances et tous les cultes, de la France qui régénéra le monde et reçut avec bonheur *les saintes et généreuses maximes de la philosophie du dix-huitième siècle*»

L'année suivante, 1867, *l'Univers Israélite* disait de son côté : «Le programme de l'Alliance est la grande oeuvre de l'humanité l'anéantissement de l'erreur et du fanatisme, l'union de la société humaine dans une fraternité solide et fidèle; et ce programme est devenu un fait accompli... au Nord et au Sud».

Depuis 1867, l'*Alliance-Israélite-Universelle* a fait bien d'autres progrès. Nous n'avons pas à la suivre dans son développement, mais à voir où en est l'oeuvre principale pour laquelle elle a été constituée : la propagande de la religion humanitaire.

(à suivre)

Mgr DELASSUS "Le problème de l'heure présente"

Les Béatitudes (1)

M. L'Abbé Michel. Simoulin.

Croix et béatitudes

A une époque où l'on nous serine sans cesse le refrain des «droits de l'homme», que ce soit dans nos États révoltés contre Dieu ou dans notre Eglise gagnée par le culte de l'Homme-Roi détrônant le Christ-Roi, il n'est pas superflu de nous rappeler souvent cette déclaration des droits de Dieu que sont les béatitudes. Dieu nous y proclame et réclame pour lui le droit et la possibilité de nous rendre heureux jusque dans notre misère. Il en réclame le droit car seul il le peut, et non seulement il le peut, mais il le veut! Il veut notre béatitude, et il réclame pour lui le droit de nous y mener jusque dans et par notre malheur.

L'Evangile nous donne deux versions des béatitudes, l'une en Matthieu V qui énumère les huit promesses et une en Luc VI qui n'en énumère que quatre, auxquelles font suite quatre malédic平ions. Cela ne doit pas nous surprendre : Matthieu Apôtre était présent, Luc, compagnon de Saint Paul, a écrit son évangile plus tardivement d'après des témoignages. Sa narration peut donc, sans trahir la vérité, s'enrichir d'une méditation et d'une mise en ordre plus élaborée. Mais le cœur de l'enseignement que tous les deux nous livrent est cette contradiction qui s'apparente au mystère de la Croix, à son scandale : la béatitude par l'affliction, le bonheur par la souffrance, la plénitude par le déchirement et l'écartèlement.

Gardons-nous bien de vouloir dans cet enseignement une sorte d'appel au dolorisme, qui ferait que tout à coup la souffrance devienne un bien. Notre-Seigneur ne nous appelle pas à nous complaire et à nous repaître de la souffrance. Car la souffrance est toujours un mal et un scandale que l'on ne peut aimer pour lui-même. La souffrance est toujours un mal, elle est un scandale même pour Dieu, car elle est privation d'un bien, d'un bonheur pour lequel nous sommes faits et que Dieu veut pourtant nous donner. Il ne peut être question d'aimer ce qui est contraire à notre raison d'être, à notre fin. Se réfugier dans le dolorisme est une abomination qui dessèche et ferme le cœur tout comme d'imaginer que Dieu puisse se repaître des souffrances de son Fils et des nôtres !

Non, ce qu'il faut dire, c'est que, par

le péché, le désordre est entré dans la nature, et donc la souffrance, mais que la souffrance n'est pas un obstacle au bonheur. Bien au contraire, elle est la voie nécessaire pour retrouver le bonheur, le moyen nécessaire pour réparer le désordre.

Ainsi, il n'y a pas de contradiction entre la béatitude et la souffrance. Mais il y a subordination, hiérarchie, et utilisation de l'une, inévitable, pour trouver l'autre. Ainsi, on peut désirer, appeler la souffrance, mais non pour elle-même, non pour s'y complaire de façon morbide.

On peut l'appeler comme un moyen nécessaire et inévitable pour s'arracher à ce qui fait obstacle à la béatitude. Et si l'on ne peut l'appeler parce qu'elle est présente, on peut au moins l'accepter pour compagne paisible et la mettre au service d'un bonheur supérieur.

Jésus-Christ n'est pas venu nous mettre à l'abri du malheur ! Ce qu'il est venu nous dire, c'est le désir que Dieu a de notre bonheur. Ce qu'il nous dit dans les béatitudes, c'est que la souffrance et le malheur n'ont qu'un rôle secondaire et transitoire, même s'il est nécessaire.

Jésus-Christ n'est pas venu évacuer le malheur de la terre. Il est venu nous dire et nous prouver que la béatitude est au-delà de la souffrance : elle est dans la charité qui nous unit à Dieu, jusque dans la souffrance. La charité qui est plus profonde que les plus grands malheurs. La charité que les pires souffrances ne peuvent pas tuer mais qu'elles peuvent au contraire, si nous le voulons bien, purifier. La béatitude est dans l'union à Dieu par la charité, et la souffrance et le malheur sont là seulement pour nous détourner du monde qui nous flagelle, nous rendre plus ouverts au don que Dieu veut nous faire de lui avec sa béatitude, sa joie et sa paix.

Oui, bienheureux ceux qui savent souffrir et utiliser la souffrance inévitable pour aller un peu plus à la rencontre de Dieu.

Bienheureux ceux qui acceptent et appellent la souffrance lorsqu'elle demeure l'unique moyen de rencontrer Dieu, de ne pas trahir la grâce ou d'exprimer l'Amour.

«Si le grain ne meure, il ne porte pas de fruit», et la souffrance demeure souvent le pressoir nécessaire pour faire jaillir du grain de notre âme, la sève de

charité que Dieu y a cachée pour nous faire porter des fruits de vie éternelle.

Tel est le rôle de la souffrance dans une âme passée au pressoir : non pas destruction de l'essentiel, mais apparition de l'essentiel, apparition de la jeunesse du Dieu caché dans le secret d'une âme et préservée vivante dans sa charité jusque dans la destruction d'une nature transitoire et passagère, mais terriblement souffrante et acharnée à vivre.

Il existe en chacun de nous un Dieu caché, source de jeunesse et d'harmonie, capable de rendre viable et réussie notre existence actuelle, devenue miroir de grâce avant de nous entraîner dans sa vie éternelle, océan de gloire. Il appartient à la souffrance de nous mettre en demeure de faire l'expérience de Dieu et de le laisser apparaître, de le laisser s'exprimer, de le laisser émerger des paresse et des peurs où nous le laissons enfoui. En nous tous, il existe ainsi des pépites de grâces irrésistibles cachées pour nous enrichir de vie éternelle, mais qu'il nous faut dégager de la vulgarité naturelle des instincts où elles sont emprisonnées, en les mettant au pressoir

Tout l'Evangile nous chante cet appel au bonheur retrouvé par le consentement donné au pressoir de la grâce ! Tout l'Evangile est celui de la béatitude d'une âme qui a préféré s'installer sous le pressoir pour retrouver le divin caché en elle et se sauver, plutôt que de s'en préserver et se perdre dans les vies trop naturelles pour ne pas finir en mort éternelle.

«Quittez tout et vous trouverez tout» disait un saint. C'est le jeu terrible et délicieux du «Qui perd, gagne !» des enfants du Bon Dieu. Celui qui veut sauver son âme en la préservant du pressoir la perdra, mais celui qui la perdra à cause de Moi, celui qui laissera la charité et la Croix écraser sa nature, la sauvera, ou la retrouvera. Tout perdre, jusqu'à son âme, c'est-à-dire sa vie pour trouver ou retrouver la vraie vie de l'âme, le Dieu caché qui la fait vivre dans sa charité.

Lorsqu'on a compris cela, on peut entendre les béatitudes sans frayeur; elles ne sont plus que les moyens concrets et pratiques de vivre la contradiction de la Croix ! Elles nous gardent du désespoir et de la révolte, en nous disant que bonheur et pauvreté, bonheur et souffrance, bonheur et larmes, ne sont pas incompatibles, mais qu'ils appartiennent à deux ordres différents. Elles nous rappellent

(suite page 11)

que le bonheur est dans l'Amour, et qu'avec la grâce, il a toujours le dernier mot, il survit à tout, il triomphe de tout : il est au cœur des croix acceptées et des renoncements dont nous faisons l'offrande, parce que Dieu et son bonheur pénètrent dans une âme dans la proportion même où l'Amour s'y enracine par les souffrances, quelles qu'elles soient.

Alors, il nous faut écouter les béatitudes: les unes viennent apaiser nos souffrances, lorsque, accablés par la vie, par la pauvreté, la faim et la soif, par les larmes et la cruauté des hommes, nous tente le désespoir. Elles feront lever en nous l'espérance d'un bonheur inconnu et lointain et nous donnent courage pour «consentir aux règles du bonheur»

Les autres nous invitent à nous arracher au monde ennemi de Dieu. Elles nous invitent à des dispositions positives du cœur qui appellent de nous effort et renoncement pour devenir doux, miséricordieux, pacifiques, pour purifier nos cœur des attaches au monde et pour

accepter l'idée d'un bonheur à l'encontre des plaisirs et des agréments du monde.

Les unes (et la plupart) nous promettent un bonheur futur, récompense de notre fidélité à préférer Dieu à tout. Les autres (la pauvreté et la persécution) un bonheur pour tout de suite, mais d'un ordre plus élevé que celui refusé, parce qu'il est l'effet de l'union au Dieu caché et trouvé sous le pressoir.

C'est le battement incessant du cœur amoureux de Dieu, qui tantôt apaise les craintes et ranime les courages : «N'ayez pas peur, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et je vous soulagerai», tantôt appelle à l'effort pour refuser les facilités mensongères du monde : «Si vous ne faites pas pénitence, vous péirez tous». Ce n'est pas la parole de condamnation, mais parole déchirante d'un amour qui souffre de ne pouvoir parvenir à sa fin parce qu'il se voit refusé et qui voit périr ceux qu'il est venu sauver !

Ecouteons les béatitudes. Elles sont gravées dans le cœur de Marie. Elle nous les redira, ces béatitudes si consolantes dans leur exigence et dont les exigences comportent en elles-mêmes leur consolation par le degré d'union à Dieu qu'elles favorisent.

Demandons-lui de nous enseigner la joie et la douceur de la Croix et de nous aider à entendre et à comprendre les murmures apaisants de la Béatitude que nous avons mise en Croix et qui nous invite à la rejoindre :

«C'est parce que tu n'es rien que je t'aime.

Et plus tu seras rien, plus je t'aimerai!
Ma Croix est à toi.
Ta Croix est à moi
Sers-toi de ma Croix
Je me servirai de la tienne !»

(*Père de Chivré*)

(Extrait de Controverses No 56 Janvier 1993)

PETITE BIOGRAPHIE DE MÉLANIE CALVAT, BERGERE DE LA SALETTE

Mélanie est née à Corp (dans l'Isère) le 7 novembre 1831. Au saint baptême elle a reçu les prénoms de Françoise-Mélanie.

A l'âge de trois ans elle fut chassée de la maison par sa mère, elle se réfugia dans le bois voisin où elle y demeura 20 jours, durant lesquels l'Enfant Jésus Lui dévoila tout son avenir, hérissé d'épines et de croix de toutes espèces. C'est dans ce bois que l'Enfant Jésus l'appela «Sœur de mon cœur» la nourrissait, lui donnait des violettes à manger et l'instruisait des rudiments de la religion chrétienne, à commencer par le signe de Croix.

C'est encore dans ce bois que la petite enfant Mélanie, de 5 ans non accomplis, reçue de l'Enfant Jésus, lui apparaissant du même âge qu'elle, les Saintes Stigmates.

De parents pauvres, très jeune encore elle fut mise en service par sa mère. Pendant les trois premières années elle fut tantôt dans une famille pour la garde d'un jeune enfant, tantôt dans une autre pour garder les brebis.

En 1841 et 1842, sa mère la mit en service dans une famille éloignée de Corp, isolée sur une montagne. Le village le plus rapproché de cette habitation s'appelle «Le Serre» et appartient à la commune de Saint Jean.

En 1843 et 1844, elle fut mise en service à Sainte Luce

En 1845, elle fut mise en service à Quet-en-Beaumont

En 1846, elle fut mise en service au village des Ablandins, commune de la Salette.

Le 19 septembre 1846, elle fut le témoin prévileged de l'apparition de la très Sainte Vierge sur la montagne de la Salette.

Au début de l'année 1847, elle devint pensionnaire chez les sœurs de la Providence à Corp où elle y demeura environs 4 ans. En 1850, elle se rendit à Coren, près de Grenoble, dans la Maison Mère où elle fut admise au noviciat.

De 1854 à 1860, elle fut en Angleterre. Elle logea chez des Carmélites et on la pressa de prendre le saint habit, en l'assurant que cela ne la liait en rien, ensuite on la pressa de prononcer ses voeux. Après bien des hésitations, elle y consentit, mais sa mission ne lui permettait

pas de demeurer cloîtrée. Elle revint donc en France (à Marseille). En septembre 1960, le fondateur de la congrégation Notre-Dame de la Compassion la fit entrer dans une des ses Maisons comme pensionnaire libre. Le 21 novembre 1861, elle partit en mission pour la Grèce dans l'île de Céphalonie. Elle y demeura 22 mois. Revenue en France, elle retrouva chez les compassionistes de Marseille S.E. Mgr PETAGNA, le saint évêque de Castellamare di Stabia, qui, après six ans d'exil, rentra dans son diocèse. En mai 1867, elle partit pour Castellamare, Italie. En 1878, elle est appelée à Rome par sa Sainteté le Pape Léon XIII, elle y demeure 5 mois pour écrire les Constitutions de l'Ordre de la Mère de Dieu, selon l'ordre du Saint Père. A son retour à Castellamare Mgr Petagna n'est plus.

En août 1884, (avec l'accord du saint Père Léon XIII) elle revient en France, à Corp, pour s'occuper de sa mère âgée. Elles vont s'installer à Cannes, elle l'aidera à finir ses jours en bonne chrétienne et à faire une bonne mort survenue le 1er décembre 1889. Elle retourna à Marseille. En 1892, elle retourne en Italie et se fixe à Galatina, Provence de Lecce.

A la demande du chanoine Annibale di Francia, le 13 octobre 1897 elle part pour Messine, pour l'aider dans la fondation des «Filles du Divin Zéle». Le 2 octobre 1898, elle quitte Messine pour Moncalieri (Piemont).

A la mi-juin 1899, elle quitte Moncalieri pour la France (Saint-Pourçain). Elle y demeure jusqu'à juin 1900, où elle part pour Diou.

Elle peut enfin satisfaire au désir de M. l'abbé Combe, Curé de Diou, qui depuis longtemps lui cherche un logement dans sa paroisse. Elle y demeure trois ans, puis, forcée d'abandonner son logement passe encore une année à Cousset avant de retourner dans sa chère Italie, en août 1904, sous la protection de Mgr Cecchini, évêque d'Altamura. Elle y mourut saintement dans la nuit du 14-15 décembre 1904, absolument seule comme elle l'avait annoncé.

Sa vie ne fut qu'une suite de croix de toutes espèces comme «Son Petit Frère» le lui avait annoncé alors qu'elle n'avait que trois ans.

Son corps repose à Altamura (près de Lecce) dans le couvent des Filles du Divin Zèle du Coeur de Jésus.

LE CHRIST ROI DES NATIONS

Le Père A. PHILIPPE C.ssR.

Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social.
JÉSUS-CHRIST, MAÎTRE ET ROI !

NEUVIEME LECON

LE PECHÉ DU LIBERALISME : PECHÉ DE L'EUROPE ET DU MONDE

Quatrième question. — N'y a-t-il pas dans ce procédé du libéralisme une injustice à l'égard de l'homme ?

Réponse. — Pour être complet dans ma réponse, il me faudrait développer le dogme de la Rédemption, montrer à nouveau les droits de Jésus-Christ sur toute intelligence et sur toute volonté et manifester comment, en usurpant les droits divins incontestables, le libéralisme commet un péché à l'égard de Jésus-Christ. Mais cette injustice existe et se manifeste d'une autre manière. Jésus-Christ ayant par sa Rédemption racheté l'homme et acquis des droits incontestables sur l'homme, ces droits dans le Christ deviennent les droits de l'homme. Je m'explique : une chose est nécessaire à mon salut et à ma sanctification; par exemple, il est nécessaire à ma sanctification que Jésus-Christ soit théoriquement et pratiquement proclamé Roi de l'Univers et Roi des âmes. J'ai le droit, parce que Jésus-Christ me l'a acquis, que la Société soit placée sous sa direction. J'ai le droit en Jésus-Christ et par Jésus-Christ que la Société soit chrétienne et catholique, que les Etats soient catholiques. Comme l'a dit Louis Veuillot dans une phrase célèbre : «Les peuples ont droit à Jésus-Christ.» Ce droit est d'autant plus digne de respect qu'il n'appartient pas à l'homme, sinon dans la mesure où Jésus-Christ lui-même le lui a donné.

Cinquième question. — Quelle attitude les principes libéraux créent-ils pratiquement dans les esprits ?

Réponse. — La résultante directe du libéralisme est l'anarchie ou la tyrannie. Que l'anarchie résulte du libéralisme comme une conséquence dérive de son principe, c'est évident. Redisons-le pour la centième fois : d'après les Constitutions modernes, chacun a le droit de penser comme il veut, de vivre comme il pense. Or, si la pensée sert de ligne de conduite à chacun, sans le frein de la vérité objective, il est manifeste que nous allons au dévergondage le plus complet de l'esprit et de l'action. En outre, l'aboutissement fatal du libéralisme est la tyrannie. Nous l'avons fait ressortir plus d'une fois : pour mettre un frein à toutes les débauches de l'esprit, du cœur et de la passion, on a eu recours à la volonté générale et on s'est vu obligé de créer des lois. Seule la loi fait le droit, mais si la loi représente la volonté générale du peuple et si ce peuple est dirigé par une volonté mauvaise, athée, impie, immorale, que pourrons-nous attendre sinon la tyrannie. On gouverne au nom du Peuple; et au nom de ce même Peuple on imposera les injustices les plus criantes et souvent les plus fantasques. Telles sont les conséquences du libéralisme. L'anarchie et le soviétisme descendent de lui en ligne directe. Le libéralisme sape à sa base tout ordre dans n'importe quelle Société.

Sixième question. — Les Principes Modernes exercent-ils une influence sur le salut des âmes ?

Réponse. — Il est une conséquence du libéralisme exprimée par Léon XIII en ces termes : «Il est incalculable le nombre d'âmes qui se perdent à cause des conditions faites aux Peuples par les principes du Droit Moderne.» Examinez, par exemple, la mal produite par la seule liberté de la presse. Combien d'âmes sont corrompues par la lecture des mauvais journaux, les productions immorales et impies qui foisonnent dans tous les pays. Combien d'âmes sont perdues à jamais à cause de la protection dont s'entourent, de droit, toutes les produc-

tions littéraires, scientifiques et autres. Combien d'âmes qui sont damnées en ce moment, ne le seraient pas si cette maudite liberté de la presse n'existe pas. Il en est de même de la liberté d'enseignement. Qu'est-ce qui permet aux fauteurs de désordres d'enseigner leurs doctrines et de corrompre les esprits, sinon cette liberté absolue qui leur est bénévolement accordée.

Septième question. — N'y a-t-il pas dans les théories que vous venez d'énoncer une nouvelle condamnation de la distinction entre la thèse et l'hypothèse ?

Répons. — Précisément. Pour se rendre compte du mal causé par le soi-disant libéralisme catholique, il faut se placer au point de vue que nous venons d'exposer. En tranquillissant et en endormant les consciences, il n'empêche pas le mal d'être, mais il empêche le bien de se produire.



GENEVE

Mercredi 17 mars à 20h

Oratoire Saint Joseph
9, Rue du Cardinal Mermilliod, Carouge

MARTIGNY

Jeudi 18 mars à 20h15

Hôtel du Grand-Quai
Présentation de Mr René Berthod

SION

Vendredi 19 mars à 14h30

Chapelle de la Sainte Famille, rue de la Bourgeoisie

Abonnements

Ecclésiastique : Fr. 15.-

Normal : Fr. 30.-

Soutien : Fr. 40.- et plus